

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024**  
**COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE**

La réunion a débuté le 5 avril 2024 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

**Membres présents :**

Madame CHOSEROT Magali  
Monsieur COLNAT Gérard  
Monsieur FREMINET Eric  
Monsieur GANAYE Julian  
Monsieur GENTIS Adrien  
Madame JACQUOT Christine  
Monsieur LALEVEE Christophe  
Madame MAILLARBAUX Patricia  
Madame MARCHAL Lucette  
Monsieur MATHIS William  
Monsieur PETIT Bruno  
Madame RIBERA Olivia  
Madame RICHARD Anne-Marie  
Monsieur SCHULZ Didier  
Madame VAGNIER Laurence

**Membres absents représentés :**

Monsieur BOUSIGUES Fabien Pouvoir donné à M LALEVEE Christophe  
Madame KICINSKI Catherine Pouvoir donné à Mme CHOSEROT Magali

**Membres absents :**

Monsieur DIAS FERRAZ Fernando

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

20240201 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 février 2024  
20240202 - Approbation du Compte financier unique (CFU) 2023  
20240203 - Affectation de résultats  
20240204 - Vote de taux de fiscalité locale 2024  
20240205 - Approbation de la fongibilité des crédits  
20240206 - Budgets primitifs 2024 - Budget Général - Budget Forêt - Budget Eau DSP  
20240207 - Programme forestier 2024  
20240208 - Participation syndicale budgétaire  
20240209 - Demande subvention projet de terrain Multisport  
20240210 - Avenants au marché de travaux du logement La Poste (différents lots)  
20240211 - Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg  
20240211BIS - ELECTRIFICATION RURALE : Génie civil du réseau téléphonique lors des travaux suivants :  
Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg  
20240212 - Renouvellement du contrat de concession pour la distribution de gaz sur le territoire de Saint-Michel-sur-Meurthe  
20240213 - Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade pour avis au CT  
- Questions diverses

**20240201 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 février 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (sans remarque).

**17 voix pour**

**20240202 - Approbation du Compte financier unique (CFU) 2023**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote, approuve le Compte Financier Unique 2023 de la commune de Saint-Michel-sur-Meurthe comme suit :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats Reportés		1 633 219.78 €		260 291.05 €
Opérations de l'année	1 347 472,61 €	1 761 289.21 €	697 967.53 €	609 447.46 €
<b>TOTAUX</b>	1 347 472.61 €	3 394 508.99 €	697 967.53 €	869 738.51 €
<b>Résultats de Clôture</b>		<b>2 047 036.38 €</b>		<b>171 770.98 €</b>
Reste à réaliser			724 222.82 €	181 556.60 €
<b>BUDGET FORET</b>				
Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats Reportés		157 387.31 €	- €	- €
Opérations de l'année	16 850.11 €	51 618.00 €	24 095.56 €	5 298.00 €
<b>TOTAUX</b>	16 850.11 €	209 005.31 €	24 095.56 €	5 298.00 €
<b>Résultats de Clôture</b>		<b>192 155.20 €</b>	<b>18 797.56 €</b>	<b>0,00 €</b>
Reste à réaliser	5 298,00 €			
<b>BUDGET DSP EAU ASSAINISSEMENT</b>				
Libellés	Fonctionnement			
	Dépenses	Recettes		
Résultats Reportés	0,00 €	0,00 €		
Opérations de l'année	55 463.36 €	55 463.36 €		
<b>TOTAUX</b>	55 463.36 €	55 463.36 €		
<b>Résultats de Clôture</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		

**16 voix pour**

**1 non-participant**

**20240203 - Affectation de résultats**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, l'affectation de résultats de la façon suivante :

**BUDGET PRINCIPAL**

- Un excédent cumulé de fonctionnement de 2 047 036.38 €
- Un excédent cumulé d'investissement de 171 770.98 €
- Des restes à réaliser pour 724 222.82 € en dépenses et 181 556.60 € en recettes

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- Article 002 « Résultat reporté de fonctionnement » pour 1 676 141.14 €
- Article 001 « Résultat reporté d'investissement » pour 171 770.98 €
- Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour 370 895.24 €

#### **20240207 - Programme forestier 2024**

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité des voix la somme de :

- 5 790.00 € HT, à inscrire au budget forêt, en section fonctionnement, au chapitre 11 - compte 615232,
- 6 450.00 € HT, à inscrire au budget forêt, en section fonctionnement, au chapitre 11 - compte 61524,
- 6 620.00 € HT, à inscrire au budget forêt, en section investissement, au chapitre 21 - compte 212.

**17 voix pour**

#### **20240208 - Participation syndicale budgétaire**

Le Conseil Municipal inscrit à l'unanimité des voix la somme de 1 083.50 € au compte 6558 du Budget Primitif 2024, représentant la participation syndicale budgétaire au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges

**17 voix pour**

#### **20240209 - Demande subvention projet de terrain Multisport**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix approuve le projet de construction d'un terrain Multisport et sollicite des subventions au taux le plus élevé possible auprès :

- du Conseil Départemental des Vosges ;
- de l'agence National du Sport (ANS) ;
- de l'Etat.

**17 voix pour**

#### **20240210 - Avenants au marché de travaux du logement La Poste (différents lots)**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à l'unanimité des voix, à signer les devis ainsi que les avenants correspondants.

**17 voix pour**

#### **20240211 - Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

- DECIDE de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant prévisionnel de 135 991,00 € HT,
- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, Maître d'ouvrage.
- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges dès que la demande lui en sera faite, la somme représentant 24,00 % du montant réel HT du projet, plafonné à 90 000,00 € HT puis 50,00 % du montant réel HT du projet au-delà de ce montant.
- SOLLICITE l'engagement des travaux avant la notification de la subvention et s'engage alors à verser le montant de sa participation, équivalente à 50,00 % du montant réel HT du projet en cas de non-attribution de la subvention

**17 voix pour**

#### **20240211BIS - ELECTRIFICATION RURALE : Génie civil du réseau téléphonique lors des travaux suivants : Enfouissement des réseaux secs Rue des Jumeaux suite aménagement de bourg**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

## BUDGET FORET

- Un excédent cumulé de fonctionnement de 192 155.20 €
- Un déficit d'investissement de 18 797.56 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- Article 002 « Résultat reporté de fonctionnement » pour 173 357.64 €
- Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour 18 797.56 €
- Article 001 « Déficit reporté d'investissement » pour 18 797.56 €

**17 voix pour**

### 20240204 - Vote de taux de fiscalité locale 2024

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Les taux pour l'année 2024 se déclinent comme suit :

- Taux communal de la TFPB : 35.09%
- Taux communal de la TFPNB : 15.94%
- Taxe d'habitation : 16.89%

**17 voix pour**

### 20240205 - Approbation de la fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**17 voix pour**

### 20240206 - Budgets primitifs 2024 - Budget Général - Budget Forêt - Budget Eau DSP

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de se prononcer sur les budgets primitifs 2024 comme suit :

#### BUDGET GENERAL

##### Section Fonctionnement

Dépenses : 3 286 520.87 €

Recettes : 3 286 520.87 €

##### Section Investissement

Dépenses : 3 166 154.17 €

Recettes : 3 166 154.17 €

#### BUDGET FORET

##### Section Fonctionnement

Dépenses : 204 987.64 €

Recettes : 204 987.64 €

##### Section Investissement

Dépenses : 111 045.20 €

Recettes : 111 045.20 €

#### BUDGET EAU DSP

##### Section Fonctionnement

Dépenses : 77 700.00 €

Recettes : 77 700.00 €

**17 voix pour**

- DECIDE de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant prévisionnel de 66 113,82 € HT,

- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, Maître d'ouvrage

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges dès que la demande lui en sera faite, la somme représentant le coût HT de fourniture et pose du matériel réellement installé dans le cadre du projet.

**17 voix pour**

**20240212 - Renouvellement du contrat de concession pour la distribution de gaz sur le territoire de Saint-Michel-sur-Meurthe**

L'assemblée délibérante approuve le nouveau contrat de concession pour la distribution publique de gaz, comprenant la convention de concession, le cahier des charges de concession et ses annexes.

**17 voix pour**

**20240213 - Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade pour avis au CT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir le tableau des taux de promotion tel que défini ci-dessous et de le présenter au prochain Comité Technique.

Cadres d'emplois	Grades	Taux (%)
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100 %
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %

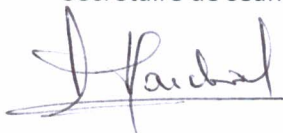
**17 voix pour**

**Questions diverses**

Information sur le tableau des effectifs du personnel communal.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 23H45.

Madame MARCHAL Lucette  
Secrétaire de séance



Monsieur MATHIS William,  
Maire